



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-100

*** * ***

Objet :

Réhabilitation de la Place de Verdun

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le seize septembre à dix-huit heures trente, **le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.**

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène — VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry — POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique - CABOCHE Chrystelle – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier — MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard - DEJEAN Anne Marie — CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - BONNET Jean-louis à Jean-François SOTO - DEBEAUCE Christine à DURAND Véronique - ADELAERE Sylvain à MATEO Amélie - GOMEZ René à Sylvie CONTRERAS

Convocation du 09 septembre 2014

Mme MATEO Amélie est élu secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée de la nécessité de réhabiliter la place de Verdun suite aux travaux de remplacement des canalisations des réseaux d'alimentation en eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Il s'agit de créer une unité entre l'Esplanade et la place de l'Eglise. La place sera redessinée avec un vaste espace de plain pied, la rupture de niveau se faisant par un unique escalier de six marches.

Le passage des voitures sera assuré d'un seul côté de la rue Saint Michel avec un virage devant les arcades pour tourner ensuite dans la Grand-rue.

Le montant des travaux est estimé à 290 000 € HT et il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous soutenir dans cette opération d'envergure.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous soutenir dans cette opération d'envergure.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.